

personnes, et chaque jour de la semaine à celle des enfans. J'avais tous les jours des confessions à entendre. Il y a dans ce village beaucoup de bon, et aussi beaucoup de bien à faire.

Après le 1^{er} janvier, j'ai commencé à visiter les peuplades de sauvages placés près de nous dans un rayon de cinq ou six lieues. Il y en a cinq principales. Je passais une semaine dans chacune, et quand j'étais seul, je revenais au village tous les dimanches. J'emportais avec moi ma chapelle et mon lit. Si j'avais eu à aller plus loin, il m'aurait fallu emporter des vivres pour moi, mon compagnon, et pour mon chien qui n'est pas le moins utile du voyage. C'est lui qui traîne sur une petite planche les provisions, le lit et la chapelle, sans oublier la hache. Le soir nous cabanions à l'entrée d'un bois pour entretenir plus facilement notre feu. Là, nous faisons la cuisine, nous nous chauffons, nous prions, nous dormons. Arrivés chez les sauvages, nous faisons les exercices ordinaires des retraites, instructions, catéchismes et confessions toute la journée. Nous retranchons, comme vous le pensez bien, les processions et les cérémonies à grand appareil. Je n'avais pas besoin non plus de m'arracher les entrailles pour faire arriver ma voix à l'extrémité de l'auditoire. J'étais ordinairement dans une petite maison en bois dont la voute est en écorce, ou même dans ces cabanes pointues dont les murs ne sont que quelques écorces appuyées sur des perches qui se croisent par le haut. Il y a juste ce qu'il faut pour empêcher la pluie de tomber en droite ligne sur ceux qui sont dans l'intérieur, mais rien de plus. Le feu est au milieu de la salle ronde. Les auditeurs sont tout autour, les uns appuyés sur leurs genoux, les autres assis à terre, d'autres couchés tout de leur long. Chacun change d'attitude, quand il voit et selon le besoin qu'il ressent. Mes grands mouvemens d'éloquence parfois, c'était de m'arrêter tout court, au milieu de mon débit et de demander à l'un : Est-ce que tu dors ? A l'autre : Comprends-tu ce que je dis ? Souvent ils me répondent : Non, tu ne parles pas bien. Alors je reprends mon discours le plus clairement que je puis, et je recommence les mêmes questions jusqu'à ce qu'ils me répondent : Je comprends.—Vers midi ou le soir, après ma *péroraison*, je leur dis : J'ai faim ; est-ce que vous ne me donnerez pas à manger ? Ils se mettent alors à préparer une petite réfection. On réchauffe ce qui avait été cuit le matin ou la veille. C'est ordinairement du poisson ou des patates. Le sauvage prend avec les mains le reste de poisson qu'il réservait ; il le tourne et le retourne devant le feu et puis il le présente dans un plat de fer blanc où sur une écorce. Le soir je m'enveloppe comme les autres dans une couverture et je m'endors sans autre crainte que de laisser brûler mon lit en m'approchant trop près du feu.

Nous disions la sainte messe tous les jours dans ces pauvres cabanes. Nous l'ornions de notre mieux, Nous formions, comme nous pouvions, une table d'autel et alors notre Seigneur venait aussi du ciel dans la cabane du sauvage, et ordinairement avant notre départ, il se donnait à plusieurs d'entre eux dans la sainte communion.

....Des marchands sont venus livrer des boissons fortes à quelques sauvages. Ils se sont enivrés. J'ai interdit pour un mois l'entrée de l'église aux cinq coupables. C'était pour eux la peine la plus grande qu'on puisse leur infliger. Un d'entre eux, un jour de fête, entra dans la chapelle pour venir demander pardon publiquement devant tout le monde. Je dis alors à l'assemblée : Dieu a pitié de lui, je l'espère ; il faut aussi que nous lui pardonnions. Il sera fidèle à sa promesse. Les autres sont venus se confesser plusieurs fois ; un d'entre eux était plus mort que vif. Je les ai laissés, pour l'exemple, faire leur pénitence jusqu'au bout. Ce qu'il y avait de plus lugubre et de plus solennel c'était le son de notre cloche, qui tous les soirs, pendant ce tems-là, sonnait les glas de la mort pour exhorter les âmes ferventes à gémir sur ce malheur.

A l'occasion de cet accident, nos chefs se sont réunis, et dans trois séances, ils ont fait des réglemens pour prévenir de semblables désordres. Ils ont nommé douze surveillants. Si un bâtiment quelconque vient aborder près du village, on sonne le tocsin, les surveillants se rassemblent et vont parler au capitaine. Ils lui demandent : As-tu de l'eau-de-feu ?—S'il répondent : *Oui* ; ils ajoutent : De la part de

tous les chefs du pays, nous te défendons d'aborder. S'il n'en a pas, ils lui disent : Tu peux venir ; mais si pendant ton séjour ici tu enivres quelqu'un, nous t'avertissons de la part de tous les chefs que les sauvages se réuniront pour détruire ta boisson et te renvoyer. Ils ont publié cette loi le dimanche après la messe.

Quelques tems après une barge est venue. Les deux conducteurs ne parlaient qu'anglais et nos surveillants ne purent pas se faire comprendre. Cependant une pauvre femme qui avait été comme les autres acheter leurs provisions, s'enivre à leur bord. A cette nouvelle, je sonne le tocsin moi-même. Je monte en canot avec les surveillants et je vais à la barge qui était à l'ancre dans la baie. J'interroge cette femme devant les marchands. Elle avoue qu'elle a été enivrée avec de l'eau-de-feu. Je dis alors aux marchands : Je vous donne jusqu'à midi pour terminer vos affaires. Après midi sonné, personne ici n'aura communication avec vous et vous partirez avant la nuit. Ils eurent la prudence d'obéir, sans cela les sauvages s'étaient chargés de leur faire justice. Je réunis alors dans le village le plus de monde que je pus, et je fis à la coupable une sévère réprimande, en lui imposant une pénitence proportionnée à son scandale. Elle a montré un sincère repentir....

—Par complaisance pour le *Witness*, nous allons lui donner un extrait du *Journal des Débats* rapporté par Crétineau-Joly ; il y verra que sans nuire à l'infaillibilité vraie ou prétendue du Pape, le St. Siège a pu selon les circonstances annuler et réhabiliter l'Ordre des Jésuites, comme il le peut pour tous les autres ordres religieux en général. Quant aux questions vagues et incohérentes du *Witness*, qu'il sache que notre intention n'est pas de changer notre feuille en un journal de controverse ; d'ailleurs, elle serait inutile en une langue étrangère à la sienne. S'il interroge de bonne foi, s'il veut connaître la vérité, et marcher à la lumière de son flambeau, qu'il étudie la Religion Catholique dans ses sources ; nous le renvoyons encore une fois aux auteurs que nous lui avons cités ; qu'il y ajoute les livres de controverse, les théologies latines, françaises, anglaises, espagnoles, etc., etc., etc., qui ont été écrites depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours ; il y trouvera la réponse à toutes ses objections, qui ont été mille et mille fois réduites en poudre, et mises au néant. La tâche sera peut-être un peu longue. Qu'importe quand on veut s'instruire et qu'on a le moyen de trouver la solution de ses difficultés dans les auteurs, il n'est pas convenable de troubler les autres là-dessus ; cela serait tout au plus permis à un enfant qui n'aurait pas encore l'usage de l'étude. En religion comme partout ailleurs, quand on veut discuter sur une matière quelconque, il faut s'en instruire à fond ; mais revenons au passage de Crétineau-Joly.

« Les nouveaux Jésuites sont ce qu'étaient les anciens. Outre le même nom, le même habit, la même règle, les nouveaux vont être formés par les anciens encore subsistans, ces restes d'Israël que la Providence ne semble avoir conservés que pour être les dépositaires du feu sacré et des vraies traditions et principes de l'Institut. De sorte que, la chaîne depuis saint Ignace ne se trouvant nullement interrompue, on peut dire que les nouveaux Jésuites sont véritablement les successeurs des anciens, et que l'Ordre, sans avoir la même étendue, n'en a pas moins la même perfection : identité aussi précieuse qu'honorable, qui est tout à la fois et le garant de sa durée et la digne la plus puissante aux perfides réformes que pourraient méditer certains esprits systématiques, et la plus décisive réponse aux assertions de ses ennemis et le triomphe le plus noble qu'il ait pu remporter contre les injustes provocateurs de sa destruction.

« En replaçant la Compagnie de Jésus sur les anciennes bases, et dérogeant pour cet effet au bref de Clément XIV, son vertueux successeur ne met nullement le Saint-Siège en contradiction avec le St. Siège. C'est la nécessité qui fit donner le bref de destruction, et c'est aussi la nécessité qui fait donner le bref de résurrection, avec cette différence que la première nécessité était fille de la crainte et de l'obsession où des hommes puissans tenaient ce malheureux Pontife, auquel ils firent disperser d'un trait de plume vingt mille ouvriers infatigables qui, dans les quatre parties du monde, allaient prêchant et